Université Claude Bernard - Lyon 1 Villeurbanne 1989

Projet d'informatisation et cahier des charges pour la bibliothèque de l'ISREC, à Epalinges s/Lausanne

Rapport de stage

Présenté par Alexis RIVIER
Sous la direction du Professeur Richard BOUCHE



DESS d'informatique documentaire

SOMMAIRE

Ο.	t-propos	3		
		Objectifs du stage Présentation du rapport	3	
1.	Prése	entation de l'ISREC	4	
	1.2. 1.3.	Historique Statut Environnement Réseau informatique	4 4 4	
2.	Ress	ources de la bibliothèque de l'ISREC	6	
		Monographies Périodiques	6 7	
3. Analyse de la situation actuelle de la bibliothè				
	3.2. 3.3. 3.4. 3.5.	Gestion des entrées Indexation et cotation Catalogage Recherche bibliographique Circulation des documents Produits documentaires	8 9 10 12	
4.	Beso	ins des utilisateurs	13	
	4.2.	Besoins généraux en information Principes du questionnaire Résultats	13 13 14	
5.	Evaluation et propositions			
	5.2. 5.3. 5.4. 5.5.	Gestion des entrées Cotation et indexation Catalogage Recherche Circulation Produits documentaires	16 19 19 19	

6.	La bi	bliothèque de l'Institut de biochimie	21
		Présentation	21
	0.2.	Propositions de fusion avec la bibliothèque de l'ISREC	21
7.	Info	rmatisation "réseau" ou "autonome" ?	23
		Politique commune des bibliothèques en Suisse Exemples de bibliothèques spécialisées	23 25
8.	Scénarios		
		Rattachement de l'ISREC à un réseau de	
		iothèques Solution autonome	27
		Choix	28
9.	Prése	entation du cahier des charges	29
		Structure des données	29
		Configuration Capacités	29 30

0. AVANT-PROPOS

0.1. Objectifs du stage

Dans le cadre de la bibliothèque de l'ISREC, les objectifs du stage ont été fixés comme suit :

- Analyse de la situation actuelle ;
- Proposition d'une nouvelle classification ;
- Rédaction d'un cahier des charges pour l'informatisation du fonds documentaire.

0.2. Présentation du rapport

Le présent rapport a deux buts :

D'une part, il présente le cadre du travail accompli durant ce stage ainsi que les réflexions qu'il a suscitées.

D'autre part, il doit servir autant que possible d'instrument d'orientation et et de planification pour l'avenir de la bibliothèque.

1. PRESENTATION DE L'ISREC

1.1. Historique

Une bonne présentation de l'Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer a été donnée dans une plaquette rédigée en 1985 :

"L'ISREC, créé à Lausanne en 1964, a été précédé par le Centre anticancéreux romand fondé en 1924. L'ISREC a pour tâche l'étude expérimentale des maladies cancéreuses. Ses buts sont de mieux connaître le cancer, de proposer des moyens de le prévenir et de le traiter. Dès 1976, l'institut occupe de nouveaux laboratoires à Epalinges/Lausanne (5700 m²) et collabore avec l'Institut Ludwig de recherches sur le cancer et avec l'Institut de biochimie de l'Université de Lausanne."

1.2. Statut

L'ISREC est une fondation de droit privé, largement subventionnée par la Confédération. 150 personnes y travaillent.

1.3. Environnement

En tant qu'organisme de recherche très spécialisé voué à la compréhension fondamentale du cancer, l'ISREC a des contacts avec d'autres instituts bio-médicaux en Suisse et à l'étranger.

Sans être un institut universitaire, il participe à l'enseignement de séminaires de 3e cycle. Il accueille des doctorants et certains chercheurs sont par ailleurs enseignants dans les universités romandes. De plus, il collabore avec l'Institut de biochimie de l'Université situé dans les mêmes murs.

1.4. Réseau informatique

Une vingtaine de PC situés dans les bureaux ou laboratoires sont connectés en réseau local sur un câble ETHERNET et ont accès aux ressources de deux PC serveurs. L'institut prévoit l'achat d'un mini-ordinateur de type MICROVAX.

A un niveau plus élevé, l'ISREC est également relié au réseau de l'Université de Lausanne et a donc accès à ses ressources informatiques, et par ce biais, au réseau SWITCH des universités suisse et instituts de recherche (messageries, transmission de données, travail à distance, etc.)

2. RESSOURCES DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ISREC

Le but essentiel de la bibliothèque de l'ISREC est de fournir aux chercheurs de l'institut la documentation dont ils ont besoin. Ces besoins serant étudiés définis plus loin (partie 5).

L'analyse que nous proposons des ressources docuemntaires est importante pour notre travail. En essayant de saisir ce qui en fait sa particularité, nous serons mieux à même d'en apprécier l'intérêt et les choix informatiques à prendre.

2.1. Monographies

Le volume du fonds documentaire en libre accès est d'environ 2'500 ouvrages, désherbage fait.

Les principaux points forts (cf annexe 2) sont les suivants : cancérologie, biologie cellulaire, immunologie, génétique, biologie moléculaire et biochimie. Plus de la moitié des ouvrages ont été publiés après 1975. 92 % des ouvrages sont de langue anglaise.

On peut essayer de chiffrer la spécificité de la bibliothèque de l'ISREC en comparant son fonds avec celui d'autres bibliothèques scientifiques. Une méthode possible consiste à interroger en ligne le catalogue collectif du Réseau romand, celui-ci comportant essentiellement des bibliothèques universitaires ou d'instituts. On peut en tirer plusieurs renseignements:

- Recouvrement. Le taux de recouvrement a déjà été effectué en mai 1987 llors d'une étude du rattachement de l'ISREC au Réseau romand. Nous avons refait le calcul en juillet 1989, sur la base d'un nouvel échantillon des livres en libreaccès.

Echantillon	mai 1987 <i>104</i>	juillet 1989 100	
Mêmes notices Autres éditions	248 5 8 29 8	28	
Pas dans la base	71 %	63 %	

Le taux de recouvrement est sensiblement meilleur en 1989 qu'en 1987. Ce qui est normal : le réseau s'est encore étendu depuis et le taux de croissance est élevé (970'000 + 130'000 en 1988).

Par contre si l'on ne considère que les ouvrages de cancérologie (classe 723.3), la spécificité de l'ISREC est plus évidente puisque le taux de recouvrement tombe alors à 11 %.

- Localisation. La localisation dans le réseau des ouvrages communs montre quelles sont les bibliothèques dont une partie du fonds signalé se rapproche le plus de celui de l'ISREC:

14 9 7 6		Bibliothèque de la Faculté de médecine Bibliothèque de chimie Bibliothèque du Centre médical universitaire Bibliothèque cantonale et universitaire
5 3	Lausanne	Bibliothèque de la Faculté des sciences Bibliothèque de la Faculté des sciences

2.2. Périodiques

La bibliothèque reçoit environ 200 périodiques. Un sondage dans le *Répertoire des périodiques bio-médicaux* reçus par les bibliothèques suisses montre que 50 % des titres ne sont pas localisés dans une bibliothèque lausannoise, 15 % ne se trouvent pas ailleurs en Suisse romande, et quelques-uns n'ont pas d'autres localisations en Suisse. Dans un contexte régional tout au moins, l'ISREC est un partenaire important pour d'autres bibliothèques, ce que le nombre assez élevé de demandes d'articles par prêt interbibliothèques confirme.

3. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA BIBLIOTHEQUE

Les fonctions accomplies par la bibliothèque sont décrites dans l'ordre de leur succession dans la chaîne documentaire: gestion des entrées, indexation, catalogage, recherche, produits documentaires.

3.1. Gestion des entrées.

Le budget d'acquisition annuel tourne autour de 100'000 SFR, dont 10'000 SFR pour les ouvrage.

Le volume d'acquisitions des ouvrages est peu élevé : autour de 100 par an. L'effort principal est mis sur le développement régulier et continu des périodiques.

La Commission de la bibliothèque (actuellement trois membres du personnel scientifique de l'ISREC) décide de l'achat des ouvrages. Les commandes sont gérées manuellement dans des registres qui permettent de déterminer rapidement son statut : commandé, reçu, payé.

L'ouvrage est inscrit aussi dans le registre d'entrées, où on lui attribue son numéro d'entrée, dans l'ordre chronologique. Les rubriques de ce registre sont :

REGISTRE ENTREES

N°ENTREE *
DATE ENTREE
AUTEUR-TITRE
EDITEUR
FOURNISSEUR
PRIX
INDICE

3.2. Indexation et cotation

L'indexation consiste en l'attribution de un ou plusieurs indices de classification à un ouvrage.

La classification utilisée a été élaborée sur mesure il y a plus de 20 ans par l'actuel bibliothécaire. Il s'agit d'une classification décimale très détaillée inspirée du plan de classement du Bulletin signalétique du C.N.R.S.: 1200 rubriques et jusqu'à 9 niveaux hiérarchiques (annexe 1).

* Les rubriques soulignées désignent les points d'accès.

Selon la typologie de J. Maniez * , il s'agit d'une arborescence "en pinceau" : chaque classe a peu de sous-classe, mais le nombre de niveaux est élevé.

L'indice de classification remplit deux fonctions différentes :

3.3.1. Indexation matière

Le sujet (ou les sujets) d'un ouvrage sont représentés par un (ou plusieurs) INDICES. Ces INDICES sont les points d'accès du FICHIER SYSTEMATIQUE.

3.3.2. Cotation

Le rangement des ouvrages au rayon s'effectue en prenant \underline{un} des INDICEs. Le sous-classement sous même INDICE se fait selon l'année de publication.

3.3. Catalogage

Le catalogage des ouvrages se fait de manière traditionnelle sur fiches selon les normes ISBD (M).

Pour les monographies complexes on adopte le principe du catalogage à niveaux.

Les éléments comme auteur, éditeur scientifique, collectivité-auteur, titre propre, titre de série et indices servent suivant les cas de points d'accès à la description bibliographique.

Une fiche de chaque exemplaire est envoyé au Catalogue Collectif (CC) à Berne. De plus, deux fiches spéciales pour les besoins du prêt sont encore éditées.

Chaque ouvrage donne lieu à 5 fiches ou plus. La multiplication des fiches est heureusement facilitée grâce à une machine à écrire à mémoire.

Les deux fichiers (AUTEUR-TITRE et SYSTEMATIQUE) sont complétés par deux index sur fiches (SUJET ALPHABETIQUE et SUJET DECIMAL).

^{*} Maniez, Jacques. Les langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires. Paris : Ed. d'organisation, 1987.

Voici les rubriques des différents types de documents :

a) Fichier AUTEUR-TITRE

AUTEUR-TITRE

Bloc ISBD

INDICE N° ENTREE

b) Fichier SYSTEMATIQUE

INDICE

Bloc ISBD

AUTEUR-TITRE N° ENTREE

c) Index SUJET ALPHABETIQUE

SUJET INDICE

d) Index SUJET DECIMAL

INDICE SUJET

La relation entre les rubriques SUJET et INDICE est parfaitement biunivoque.

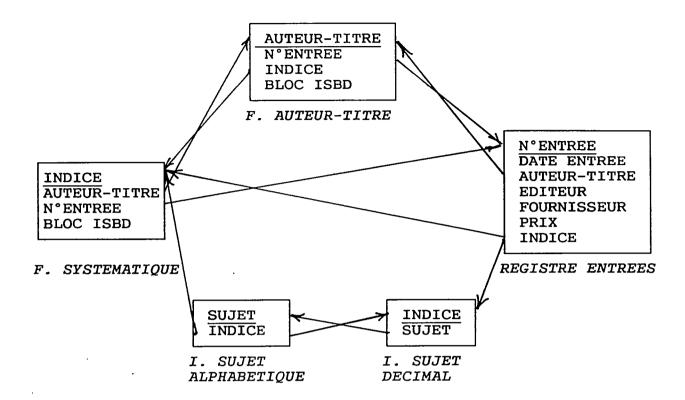
3.4. Recherche bibliographique

3.4.1. Ouvrages de la bibliothèque

les lecteurs ont accès aux quatre fichiers et index. Ils disposent donc de trois points d'accès : AUTEUR-TITRE, SUJET, INDICE.

Le bibliothécaire, au moyen du registre des entrées a en plus la possibilité de rechercher par le N° ENTREE un livre et aura accès ainsi aux données de gestion qui ne figurent pas sur les notices.

On peut représenter le système d'information manuel de la bibliothèque :



Le passage d'un fichier à un autre n'est possible que si la rubrique du fichier origine est un point d'accès dans le fichier-destination, ce que montrent les flèches orientées.

3.4.2. Interrogation de bases de données bibliographiques

L'interrogation de BDD ne se fait pas à la bibliothèque. Ce sont les chercheurs qui interrogent eux-mêmes depuis leur laboratoire les bases de données. Il s'agit essentiellement de MEDLINE sur le serveur DATASTAR qui concède d'importantes réductions aux instituts académiques.

Pour les besoins du prêt-interbibliothèques, la bibliothèque peut interroger les bases de SIBIL, via le réseau de l'Université: Catalogue collectif des ouvrages des bibliothèques du Réseau romand (REBUS), RPM (Répertoire des périodiques bio-médicaux des bibliothèques suisses), et le RP7 (Répertoire des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses.

3.5. Circulation des documents

3.5.1. Prêt

Le lecteur effectue lui-même la transaction de prêt, quand il veut, en inscrivant son nom sur deux fiches glissées dans chaque ouvrage.

Il n'y a pas de statistique du prêt. Son volume est de toute façon très faible.

2.4.2.Prêt interbibliothèques

La bibliothèque participe au prêt inter au niveau suisse. Ses périodiques sont annoncés dans les catalogues collectifs (RPM et RP7), accessibles sur papier, sur microfiches ou en ligne (via SIBIL). Les monographies sont annoncées au Catalogue Collectif à Berne sur fiches. Il n'est accessible que par demandes écrites.

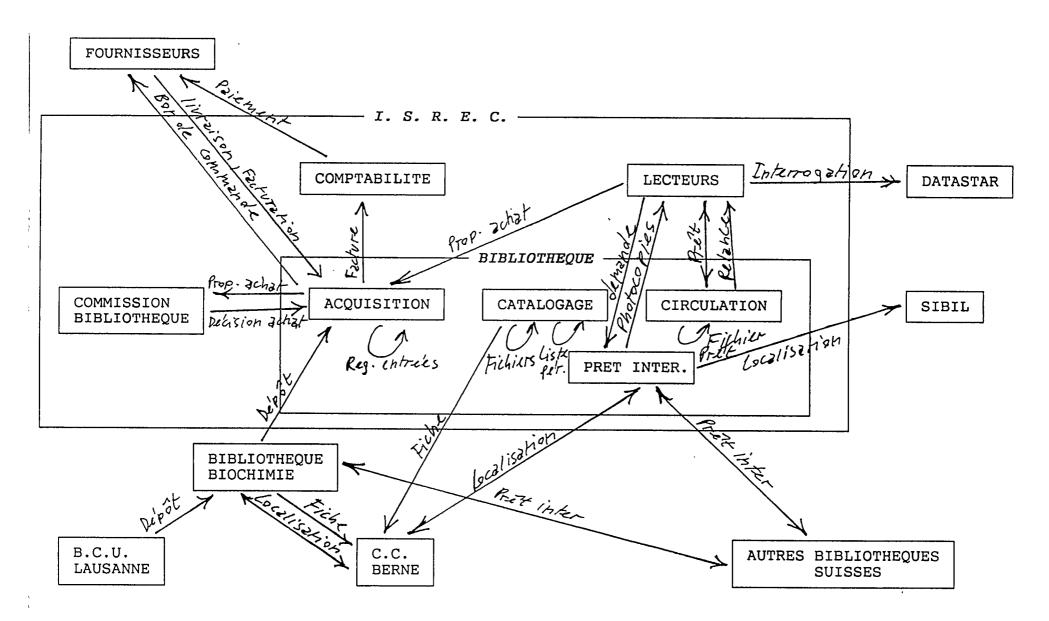
Le volume des demandes de photocopies est moyen : ca. 450 pour l'année 1988. La demande d'ouvrages par prêt interbibliothèques est très faible.

3.6. Produits documentaires

La bibliothèque met à disposition des tirés-à-part d'articles des chercheurs de l'ISREC.

Une liste des périodiques a été réalisée sur traitement de textes, régulièrement remise à jour.

SCHEMA DES FLUX : LA BIBLIOTHEQUE ET SON ENVIRONNEMENT



4. BESOINS DES UTILISATEURS

5.1. Besoins généraux en information

Les besoins généraux en information des utilisateurs de la bibliothèque sont conditionnés par deux facteurs : le type d'activité poursuivi et le domaine dans lequel il es mené.

Le cancer est un domaine d'étude en sciences naturelles. Les besoins documentaires sont différents de ceux en sciences humaines. L'exhaustivité de la recherche bibliographique est beaucoup moins nécessaire. Il est plus important de disposer d'un nombre restreint de documents, pourvu qu'il soient pertinents et de qualité.

Le type d'activité dominant mené à l'Institut conditionne dans le même sens l'approche de la documentation. En recherche expérimentale, le travail sur les textes est moins important que pour un travail académique.

Pour autant que la bibliothèque dispose du bon choix de documents, la plupart des besoins pourront être comblés sur place, et la demande de prêt interbibliothèques sera limitée. C'est le cas actuellement à la bibliothèque.

La satisfaction actuelle peut aussi provenir d'une certaine méconnaissance d'autres sources d'information, qui si elles étaient connues seraient considérées comme indispensables.

4.2. Principes du questionnaire

Les besoins en information étant définis, on peut se demander quelle est pratiquement l'utilisation de la bibliothèques et quels sont les besoins au niveau de l'accès au documents primaires. Le questionnaire sur la bibliothèque (annexe 3) n'a pas pour but la précision scientifique. Les motivations ont été les suivantes :

- Techniquement, il était facile de sonder les usagers : tous travaillent dans le même lieu et il n'y a pas d'utilisateurs externes. Leur nombre restreint (132 questionnaires envoyés) a permis de se passer d'échantillonnage.

- On souhaitait identifier les critiques et les souhaits au niveau informatique en privilégiant les questions ouvertes. Ceci afin de confirmer (ou infirmer) notre propre diagnostic.

4.3. Résultats

La population sondée est suffisamment homogène, ses pratiques de la bibliothèque également. Les résultats détaillés par institut ou statut n'apportent, sauf exception, rien de plus. Pour cette raison, seuls les résultats globaux sont donnés dans l'annexe.

4.3.1. Pratiques et critiques de la bibliothèque

Les réponses confirment sur bien des points nos propres observations.

L'utilisateur est intéressé essentiellement par les périodiques, et manière plus occasionnelle par les ouvrages.

Le prêt d'ouvrages est très rare. Les bâtiments n'étant pas très vastes, il est facile de se rendre à la bibliothèque. De plus ce lieu est apprécié par son calme propice à la lecture et à la réflexion. La bibliothèque de l'ISREC est donc essentiellement une bibliothèque de consultation.

Les instruments de recherche et d'accès mis à disposition ne font pas l'unanimité: une majorité ne sont pas satisfaits du fichier, ni du rangement en rayon. Les raisons invoquées sont la complexité et l'incompréhensibilité du fichier, la mauvaise signalisation. Le principe de la classification décimale n'est pas clairement comprise. La catégorie des chercheurs est particulièrement sensible à la déficience de la recherche dans les fichiers.et sur les rayonnages.

5.3.2. Le futur système informatique

Les réponses aux questions concernant les souhaits des utilisateurs pour le système informatique sont à considérer prudemment : en proposant un service qui n'existe pas encore, on peut s'attendre à une approbation de principe. Dans ce contexte, les réponse négatives ou nuancées ont le plus d'intérêt.

Il y a peu d'objections à la consultation du catalogue sur écran à la bibliothèque même, pourvu que le module d'interrogation soit bon. L'interrogation depuis un bureau ou un laboratoire est considéré par certains comme inutile ou indifférente.

Très peu rejettent l'idée de consulter le catalogue du Réseau Romand. S'il est difficile de savoir à quel point il est véritablement désiré, on peut considérer que la bibliothèque offrirait là un "plus" apprécié. Certains commentaires montrent cependant que la différence entre un catalogue collectif (qui identifie et localise les documents) et les bases de données bibliographiques (qui identifie et dépouille les documents) auxquelles ils sont habitués n'est pas clairement comprise.

5. EVALUATION ET PROPOSITIONS

On peut critiquer la situation actuelle de la manière suivante et proposer quelques changements à entreprendre.

5.1. Gestion des entrées

5.1.1. Evaluation

La gestion manuelle est satisfaisante, compte tenu du faible volume des acquisitions.

5.1.2. Propositions

Néant.

5.2. Cotation et indexation

5.2.1. Evaluation

L'indice de classification permet de coder précisément le sujet des ouvrages. Par contre sa profondeur est trop importante par rapport aux besoins du rangement en rayon. Il est difficile pour le lecteur de s'y retrouver dans la complexité des hiérarchies. Les ouvrages sont répartis dans 500 rubriques (soit un peu moins que la moitié des rubriques disponibles de la classification). De plus la répartition est très inégale selon les indices.

Le sous-classement chronologique n'est intellectuellement pas satisfaisant et disperse les volumes d'une collection paraissant sur plusieurs années.

Théoriquement, les réserves de notation de la classification rendent possibles l'intégration de concepts nouveaux. Quelques mises à jour ponctuelles ont été menées de cette manière. Aujourd'hui, c'est la structure de la classification qui n'est plus adaptée.

5.2.2. Propositions

Les deux fonctions remplies actuellement par la classification seront distinguées.

5.2.2.1. Cotation

La classification actuelle sera supprimée. Trois possibilités de remplacement se présentent :

5.2.2.1.1. Pas de classification

Les petites bibliothèques (quelques centaine de livres) peuvent se passer sans beaucoup d'inconvénients de classification et se contenter, comme c'est le cas à la bibliothèque de l'Institut de biochimie, d'un petit nombre de classes principales.

A la bibliothèque de l'ISREC, le fonds documentaire est déjà trop important. L'absence de classification serait préjudiciable au "browsing". Cette solution doit donc être rejetée.

5.2.1.1.2. Création d'une nouvelle classification

Selon J. Maniez*, le nombre idéal d'ouvrages pour le libre-accès se situe autour de 20. Pour la bibliothèque de l'ISREC, 120 rubriques suffiraient. Si l'on en croit Maniez, il faudrait compter deux heures de travail par rubrique, soit 240 h. en tout pour dresser l'ensemble du plan de classement. Pour cette raison et vu la difficulté du domaine en question, cette solution est rejetée.

5.2.1.1.3. Choix d'une classification existante

L'ICIB 1 ** recense par domaine les classifications, plans de classement, thésaurus, etc. existants et publiés.

La préférence a été donnée à la classification de la NLM, pour plusieurs raisons :

^{*} Maniez, Jacques. Les langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires. Paris : Ed. d'organisation, 1987.

^{**} Dahlberg, I. International classification and indexing bibliography. Frankfurt: Indeks Verlag, 1985.

- Elle est bien connue et largement répandue dans les bibliothèques médicales. Elle serait même obligatoire dans le cas où la bibliothèque se rattacherait au réseau REBUS-SIBIL.
- Elle a une arborescence de forme aplatie (Maniez), avec trois niveaux de hiérarchie, bien adapté pour le regroupement au rayon. Son sous-titre indique clairement sa fonction : A scheme for the shelf arrangement of books...
- La notation est compatible avec celle de la classification de la Library of Congress. L'indice LC est d'ailleurs donné dans la classification NLM pour les domaines qui ne sont pas médicaux ou précliniques. Ainsi tous les sujets de la bibliothèque de l'ISREC seront représentés.
- La moitié des ouvrages postérieurs à 1980 de la bibliothèque contiennent une notice CIP indiquant la cote NLM, et les deux tiers la cote LC. Le travail de cotation en sera ainsi facilité.

Pour le sous-classement au rayon la COTE sera composée de l'indice NLM et des trois premières lettres de l'auteur ou du titre. Les volumes d'une collection seront de cette façon rapprochés.

5.2.2.2. Indexation

L'indexation matière est un problème important, car il s'agit d'une opération difficile. Le scénario suivant pourrait être proposé:

- Il est éventuellement possible de se passer d'indexation aux conditions suivantes :
- Les mots du titre (à l'exception des mots vides) sont considérés comme significatifs.
- La grande majorité (92 %) des ouvrages sont en anglais. Le problème de formes linguistiques différentes pour un même concept est donc limité.
- Le futur logiciel devra permettre l'interrogation sur tous les mots du titre au moyen des opérateurs booléens et de la troncature.
- L'interrogation par l'indice de classification doit permettre de cerner le sujet dans une certaine mesure.

Si malgré tout le mode de recherche reste insatisfaisant, une indexation au moyen de descripteurs devra être effectuée.

5.3. Catalogage

4.3.1. Evaluation

En quelques dizaines d'années les normes et les manières de cataloguer ont évolué, ce qui est normal. Il en résulte un fichier fautif, contenant des incohérences qui déroutent les lecteurs.

Par l'absence de récolement récent, le fichier n'est plus à jour.

5.3.2. Propositions

Informatisation de la fonction de catalogage. Cette opération permettra de constituer un nouveau fichier sur une structure uniforme.

5.4. Recherche

5.4.1. Evaluation

La recherche actuelle est naturellement limitée par le nombre d'accès disponibles et fastidieuse. Le catalogage à niveaux rend impossible la recherche sur le titre ou l'auteur d'un volume donné d'une monographie complexe.

5.4.2. Propositions

Informatisation de la fonction de recherche. Tous les titres et auteurs seront interrogeables par le futur logiciel, qu'il gère ou non le catalogage à niveaux.

5.5. Circulation

5.5.1 Evaluation

Le système actuel de prêt est satisfaisant. Toutefois, l'équipement des ouvrages est lourd (pochette, fiches encartées), d'autant plus que 2 livres sur 5 n'ont jamais été empruntés.

5.5.2. Propositions

L'automatisation de la fonction prêt n'est pas justifiée. On remplacera l'équipement du livre pour le prêt par des bulletins de prêt en plusieurs exemplaires remplis par le lecteur.

5.6. Produits documentaires

5.6.1. Evaluation

Les produits documentaires sont insuffisants.

5.6.2. Propositions

Le logiciel devra permettre d'élaborer commodément toutes sortes d'édition. Par exemple :

- Liste d'acquisitions récentes.
- Catalogue des ouvrages pour usage interne ou à destination d'autres bibliothèques.
- Listes pour inventaires.
- Liste des travaux publiés par les chercheurs de l'ISREC.

6. LA BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT DE BIOCHIMIE.

6.1. Présentation

Bien que située dans le même bâtiment et à peu de distance de celle de l'ISREC, la bibliothèque de biochimie a une gestion autonome et un fonds documentaire propre.

Le fonds comprend prés de 1500 ouvrages (+ 50 /an). Les périodiques sont déposés à la bibliothèque de l'ISREC. Les ouvrages ne sont guère mis en valeur : faute de place, ils sont rangés dans des armoires du couloir.

La bibliothèque est fréquentée par les professeurs pour la préparation de leurs cours et par les étudiants.

L'ordre de rangement est déterminé par un petit nombre de domaines (B: biochimie générale, I: immunologie, D: divers, P: protéines, N: nutrition, R: suites) suivi d'un numéro séquentiel. Ce code alphanumérique est un identifiant et il sert donc de numéro d'inventaire.

Ce code étant peu significatif, l'accès le plus commode aux documents passe par la consultation des fichiers manuels auteurs-titre et matière.

Le prêt est effectué par l'utilisateur lui-même.

6.2. Proposition de fusion avec la bibliothèque de l'ISREC

La situation actuelle n'est pas très rationnelle. Le fait qu'il s'agisse de deux instituts différents n'explique pas complètement la nécessité d'une gestion autonome de deux petites bibliothèques.

En 1991, l'Institut de biochimie s'installera dans de nouveaux locaux, à côté de l'ISREC. Il faut espérer que la bibliothèque pourra y disposer d'un espace suffisant.

Sans vouloir préjuger des décisions à prendre par les responsables des deux instituts, une nouvelle organisation est proposée :

- Physiquement, les ouvrages de la bibliothèque de biochimie resteront distincts de ceux de l'ISREC, ce qui sera plus favorable pour les besoins de l'enseignement.
- La fusion affectera les fonctions qui seront informatisées. Il est intéressant et avantageux que le logiciel acquis pour la bibliothèque de l'ISREC soit également utilisé pour la bibliothèque de biochimie.
- Les deux fonds documentaires seront représentés dans la même base de données. En disposant d'un champ DEPOT dans la notice, il sera facile pour l'utilisateur de localiser les ouvrages de sa recherche dans différents lieux.

7. INFORMATISATION "RESEAU" OU "AUTONOME" ?

7.1. Politique commune des bibliothèques en Suisse

7.1.1. Introduction

la bibliothèque de l'ISREC se trouve dans un environnement géographique où pour beaucoup d'autres bibliothèques le catalogage en réseau est une réalité depuis plusieurs années. la question du rattachement de l'ISREC au Réseau romand SIBIL doit au moins être examinée, quand bien même elle serait repoussée.

Trop souvent dans cette "guerre des systèmes", les responsables de bibliothèques ont des réactions affectives : on est "pour" ou "contre" une solution réseau, et les raisons invoquées dans l'un ou l'autre cas semblent tout aussi valables.

Une comparaison entre une solution réseau ou une solution autonome doit se faire bien sûr au niveau de la gestion interne. Mais le réseau implique d'autres partenaires, des intérêts non plus particuliers mais globaux. Il est absolument nécessaire d'élever son point de vue et de considérer un peu la politique globale des bibliothèques en Suisse, à court et à long terme en matière de réseaux bibliographiques.

Quelques rapports ont été publiés sur ces problèmes *.

* VSB-Arbeitsgruppe Bibliotheksautomatisierung. Entwicklung eines automatisierten Katalog-Verbundes in der Schweiz. p. 34-42.ARBIDO-R, vol. 1, n. 2/3, 1986, p. 34-42.

Villard, Hubert. Pour un projet global de réseau national des bibliothèques et de l'information. ARBIDO-R, vol. 1, n. 2/3, 1986, p. 42-59.

Villard, Hubert. Proposition pour une solution d'automatisation "composée". +986 (Rapport REBUS, R86/39).

REBUS Réseau des bibliothèques utilisant SIBIL. SIBIL et REBUS, le système et le réseau. 2e éd. Lausanne : REBUS, 1988.

7.1.2. Situation actuelle

D'ores et déjà plusieurs systèmes - certains très avancés - coexistent en Suisse :

- Un réseau partiellement informatisé: le Catalogue Collectif à Berne recense les collections de toutes les bibliothèques scientifiques de Suisse. Seul le répertoire des périodiques est informatisé. Pour les monographies, l'accroissement des notices reçues risque de causer à long terme l'asphyxie des fichiers et de porter préjudice à la qualité du service. De plus il ne permet aux bibliothèques participantes que la localisation de documents connus et non pas la recherche.
- Plusieurs réseaux informatisés de catalogage partagé jouent de facto le rôle de catalogues collectifs régionaux ou sectoriels. Un même système, comme SIBIL, peut être utilisé par plusieurs réseaux indépendants, interconnectés ou non: Réseau romand (le plus important, 1'100'000 notices et 1989), Réseau bâlois (400'000 notices en 1988), et Réseau saint-gallois (117'000 notices en 1988).

Le réseau ETHICS (le second en importance : 500'000 notices en 1988) réunit les Ecoles polytechniques fédérales de Zürich et de Lausanne, ainsi que d'autres écoles d'ingénieurs et instituts techniques (annexes 5 et 6).

D'autres réseaux moins étendus existent.

7.1.3. Evolutions proposées

La première étude sus-mentionnée recommande parmi plusieurs scénarios, que toute moyenne ou grande bibliothèque qui doit s'informatiser décide de s'affilier à l'un ou l'autre des réseaux de catalogage partagé actuellement existants plutôt que de se lancer dans une automatisation autonome. S'il n'est pas indispensable ou judicieux de fusionner les différents réseaux en un seul, du moins est-il souhaitable d'en limiter leur nombre à 3 ou 4. Il est évident que plus un réseau est important, plus le gain d'efficacité est grand et mieux les frais sont répartis.

Le Catalogue Collectif au niveau national, pourra être réalisé au moyen d'un "réseau de réseaux". Le modèle OSI/ISO propose une base technique pour l'interconnexion des réseaux.

Au niveau des fonctions informatisables le travail en réseau est très intéressant pour le catalogage, la recherche, le prêt interbibliothèque. Par contre le réseau ne remplit pas toujours de façon satisfaisante les fonctions de gestion locale (prêt, acquisition, bulletinage de périodiques).

Une solution très séduisante permet de combler ce déséquilibre : elle consiste à interfacer sur le site de la bibliothèque un système informatique local gérant un sous-fichier de toutes les notices concernées tirées du fichier central du réseau. Cette solution dite "composée" est déjà opérationnelle dans le Réseau romand.

7.1.4. Limites de cette politique

Le projet de réseau de réseaux informatisés n'est valable que pour les bibliothèques d'une certaine importance. A l'heure actuelle, la technique permet une intégration efficace. Par contre il devient lourd à utiliser est financièrement difficilement accessible pour de petits centres documentaires, comme l'est précisément la bibliothèque de l'ISREC.

D'un point de vue interne ceux-ci ont souvent intérêt à s'équiper d'un système autonome, moins coûteux et plus souple.

Pourtant il serait intéressant, dans une vue globale, que leur fonds parfois très spécialisés soient portés à la connaissance d'autres bibliothèques dans une base de données informatisée.

Force est de constater qu'aucune orientation ne se dessine actuellement pour une politique commune de ce type de bibliothèques. Celles-ci, poussées par la nécessité de rationaliser leur gestion, choisissent une informatisation réseau ou autonome, selon les circonstances et les disponibilités.

7.2. Exemples de bibliothèques spécialisées

Les choix informatiques pris par d'autres bibliothèques spécialisées montrent pourtant qu'ils dépendent de diverses raisons.

- En Suisse romande les bibliothèques d'instituts universitaires informatisées font partie du Réseau romand SIBIL, surtout pour les plus importantes d'entre elles. Ce réseau étant destiné en priorité aux universités, le rattachement en est facilité. La coopération est importante : les besoins des utilisateurs, professeurs, chercheurs ou étudiants, ne pouvant pas être remplis sur place. - Les bibliothèques de recherche au sein des entreprises ne disposent pas de subventions leur permettant d'accéder avantageusement aux grands réseaux existants. Leurs objectifs sont aussi très différents. Les chercheurs dans l'entreprise ont des besoins très spécifiques que la bibliothèque ou le centre de documentation satisfont la plupart du temps. La circulation interne de la documentation peut être un point important, et le choix est alors porté sur un bon système de gestion locale

L'informatisation de ce genre de bibliothèques peut être réalisée par une des applications du réseau d'information général de l'entreprise.

Certaines très grandes entreprises gèrent un réseau local pour tous leurs centres de documentation. Une bibliothèque de service aura donc à sa disposition un catalogue collectif, parfois important, de toute la documentation de l'entreprise.

8. SCENARIOS

Selon le paragraphe précédent, deux scénarios d'informatisation sont à étudier :

- Liaison de l'ISREC à un réseau de bibliothèques (Réseau romand en l'occurrence);
- Solution autonome.

8.1. Rattachement de l'ISREC à un réseau de bibliothèques

8.1.1. Avantages

- Système évolutif et éprouvé. Professionnalisme du logiciel : haute qualité bibliographique du catalogage (format de type MARC), points d'accès.
- Récupération de notices (ca. 30 % pour l'ISREC).
- Recherche immédiate dans une base importante (1'100'000 notices en 1989).
- Outil de localisation pour le prêt interbibliothèques.
- Motivant pour le personnel, coopération entre bibliothèques.

8.1.2. Inconvénients

- Lourdeur du système : précision et uniformité du catalogage, dépendance d'un centre informatique centralisé.
- Prix de l'installation et charges annuelles élevés.

8.2. Solution autonome

Elle consiste à acquérir un logiciel de bibliothèque commercial et de l'implanter localement à l'ISREC.

8.2.1. Avantages

- Souplesse d'utilisation, paramétrage.
- Rapidité des recherches.
- Informatique maîtrisée localement.
- Prix des logiciels et de la maintenance modérés.

8.2.2. Inconvénients

- Obligation de saisir tous les ouvrages.
- Recherche limitée aux ouvrages de la bibliothèque.
- Isolement par rapport aux autres bibliothèques.

8.3. Choix

Une étude a déjà été menée en 1987 pour le raccordement avec le *Réseau romand - SIBIL*. Cette liaison n'a pas pu être réalisée, non à cause du système lui-même, mais à cause de son coût.

Une nouvelle demande a été formulée en août 1989, par le biais de l'Institut de biochimie qui pourrait bénéficier, en tant qu'organisme académique, de subventions importantes. A l'heure actuelle, aucune réponse n'a encore été obtenue.

La solution réseau ne se justifie que si elle est financièrement acceptable : elle offrirait des services supplémentaires appréciables, mais non indispensables.

Si le financement du rattachement s'avère trop lourd, la solution autonome sera alors considérée.

9. PRESENTATION DU CAHIER DES CHARGES

Dans le cas où la solution autonome serait retenue, un cahier des charges (annexe 7) a été rédigé. Les principes retenus sont exposés ici.

9.1. Structure des données

La structuration des données doit respecter les normes ISBD. Une difficulté du catalogage est le traitement des monographies complexes, comme un ouvrage en plusieurs volumes. Plusieurs techniques existent : le chaînage de notices, le dépouillement, le catalogage à niveaux, etc.

Informatiquement les logiciels de bibliothèques n'offrent souvent pas toutes ces possibilités. Pourtant il faut veiller à ce quelque soit la méthode employée les points d'accès jugés importants (auteurs principaux, auteurs de chaque volume, etc.) sont conservés.

Pour ces raisons, une structure correspondant au catalogage à un seul niveau semble suffisante. Chaque volume est décrit de façon individuelle. Titre et auteurs principaux sont introduits, dans la zone ISBD de l'entité bibliographique supérieure, au même droit que les titres de collection.

Informatiquement cette zone comprendra deux champs : TITRE COLLECTION et AUTEUR COLLECTION.

A l'interrogation, les champs TITRE et TITRE COLLECTION; AUTEUR et AUTEUR-COLLECTION seront équivalents pour la recherche.

9.2. Configuration

Le logiciel sera intégré au réseau local de l'ISREC et fonctionnera donc sur MS/DOS compatible réseau.

Deux variantes sont indiquées :

- La variante minimale de base :

ISREC: 2 postes de travail

1 poste de consultation

IB: 1 poste de travail et/ou de consultation

- La variante maximale offre en plus la possibilité d'interroger le catalogue depuis les bureaux des chercheurs (ca. 20 postes). Cette variante ne faisant pas l'unanimité (Cf 5.3), elle doit être considérée comme facultative.

9.3. Capacités

Une évaluation de la taille de la base de données est faite selon la base de calcul suivante :

- Notices ISREC + IB 4'000

- Croissance annuelle 150 notices - Taille d'une notice 500 octets

- Facteur d'expansion 3

Place disque nécessaire : $4'000 \times 500 \times 3 = 6 \text{ Mo}$ Croissance annuelle : $150 \times 500 \times 3 = 0,225 \text{ Mo}$.

ANNEXES

- 1. Classification actuelle de la bibliothèque
- 2. Structure du fonds documentaire.
- 3. Questionnaire.
- 4. Résultats du questionnaire.
- 5. Schéma des données catalographiques informatisées en Suisse, Eté 1985.

(Source: VSB-Arbeitsgruppe Bibliotheksautomatisierung. Entwicklung eines automatisierten Katalog-Verbundes in der Schweiz. p. 34-42. ARBIDO-R, vol. 1, n. 2/3, 1986, p. 36).

6. SIBIL/REBUS en Suisse, 1988.

(Source: REBUS Réseau des bibliothèques utilisant SIBIL. SIBIL et REBUS, le système et le réseau. 2e éd. Lausanne: REBUS, 1988, p. 34-35).

7. Cahier des charges pour l'informatisation de la bibliothèque de l'ISREC.

	•
715.4	Autres constituants chimiques des organismes
715.41	Substances minérales
715.42	Hormones
715.43	Vitamines
715.44	Divers
716	Biologie_moléculaire_
716.1	Généralités et bases physico-chimiques
716.11	Généralités
716.12	Bases physico-chimiques
716.121	Chimie des macromolécules biologiques
716.122	Mécanique et thermodynamique des macromolécules
_	biologiques
716.123	Interactions chimiques faibles et structures
	hélicoīdales
716.124	Hybridation
716.2	DNA
716.21	Généralités
716.22	Structure
716.221	Structure physique
716.222	Structure chimique, constituants et analogues
716.223	Dérivés
716.23	Analyse
716.24	Biosynthèse, réplication
716.25	Synthèse in-vitro
716.251	Synthèse acellulaire
716.252	Synthèse chimique
716.26	Propriétés
716.27	Enzymes du DNA
716.28	Antimétabolites du DNA
716.29	DNA.spécifiques
716.291	DNA viral
716.292	DNA microbien
716.293	DNA des Eucaryotes
716.294	DNA des plantes
716.295	DNA des organelles cellulaires
716.296	DNA divers

STRUCTURE DU FONDS DOCUMENTAIRE

Répartition (en %) des classes (Etat au 4.7.89).

	Chimie	1,5
	Pharmacologie	1,3
7-712	Biologie (généralités)	0,7
713	Méthodes physiques	1,5
714	Biophysique	1,0
	Biochimie	4,6
	Biologie moléculaire	8,5
	Génétique	9,3
	Interaction physique des cellules	0,8
	Microbiologie	8,4
	Biologie et physiologie animales	23,2
	Pathologie (généralités)	0,5
	Cancérologie	22,7
724	Immunologie	8,6
725	Radiobiologie	2,0
73	Biologie végétale	0,5
8,9	Sciences agricoles, science et information	
001	Livres de références	1,6
002	Dictionnaires	2,0
	Total ≈2500 v	rolumes

Répartition par année de publication :

HISTOGRAM OF ANNEE

LOW	HIGH	
N		
40.00	45.00	·**
	1	,**
45.00	50.00	
	0	
50.00	55.00	**
	1	**
55.00	60.00	*****
	4	*****
60.00	65.00	.******
	6	*****
65.00	70.00	********
	11	.*********
70.00	75.00	******
	20	*******
75.00	80.00	.**************
	31	**************
80.00	85.00	*******
	18	************
85.00	90.00	*******
	8	*******
		1

CASES INCLUDED 100 MISSING CASES O

Répartition par langue :

FREQUENCY DISTRIBUTION OF LANGUE

VALUE	N			
VALUE 1	93	*******	1.	Anglais
2	5	**	0	Enongoia
3	-	*	2.	Français
3	4	•"	3.	Allemand
NON-MISSING		100		
MISS	SING	0		
T	LATC	100		

QUESTIONNAIRE

A tous les utilisateurs de la bibliothèque de l'ISREC

Un projet de réorganisation et d'informatisation est en cours actuellement à la bibliothèque. Votre avis à ce sujet nous intéresse.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir ce questionnaire et de le remettre à la bibliothèque ou à moi-même. Si vous avez d'autres questions ou si vous désirez vous exprimer à ce sujet, appelez-moi au 313.

DO NOT HESITATE TO ANSWER IN ENGLISH IF YOU PREFER TO !

A.Rivier

1. NOM (facultatif) :			
2. STATUT (chercheur, assistant, doctorant, etc.) :		
INSTITUT :			
 POUR QUELLES RAISONS VOUS RENDEZ-VOUS A LA BI (Entourer la réponse : S = souvent, P = parf J = jamais.) 		EQUE ?	
3.1. Rester au courant de l'évolution de la re-	cherch	e.	
	s	P	J
3.2. Faire une recherche bibliographique por écrire ou pour votre travail.	ur un s	articl 	e à.
3.3. Autres motifs :			
4. QUEL USAGE FAITES-VOUS DE LA BIBLIOTHEQUE ?			
4.1. Vous consultez les périodiques	s	P	J
4.2. Vous consultez les livres	s	P	J
- Etes-vous satisfait(e) de la manière dont classés au rayon ?	les l		sont NON
- Si non, pourquoi ?			

	4.3.	Empr	untez-	vous d	ies li	vres	?				s	P	J
	- Ete	es-voi	us sa t	isfait	c(e) d	lu sy	stèn	e de	e prê	t?	oui		NON
	- Si	• •	pourq	• •									
	4.4.		ıltez-								s	P	J
	- En	êtes-	-vous	satisi	ait(e	:) ?					OUI		NON
	- Si		pourq	• •							• • •		
5.	. QU'	ATTEN TUR SI	DEZ-VC (STEME	OUS EN	'NAT I	T QU	'UTI E LA	LIS <i>I</i> BIE	ATEUR BLIOT	OU U	JTILIS: ?	ATRICE	DU 3
	đ	le la		othèqu							nent 1 trouve		
								,	OUI	NON	IN	DIFFE	RENT
	£	ichie	dési r de toire	la							cons cro		
									OUI	NON	IN	DIFFE	RENT
	c b d u a	onsul iblio ocume niver utres	ter 1 thèque nts sitair	e cates (S se res et	alogu IBIL- tro de bliot	e ir REBU uvan rech	nform S). t nerch	ce dan: de d	sé di cat s .e Su	ı Réso alog u e les isse	e(e) deau reception biblication biblicatio	omand ense iothèd de, e	des les ques ntre
								•	OUI	NON	IN	DIFFE	RENT
	5.4.	• •	s soul		• •	· ·					• • •	• • •	
6.	AUTR	ES SU	GGESTI	ons o	U REM	ARQU:	ES :						
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				· · ·	· · ·	• • • • • •					•

ANNEXE 4

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

- Questionnairo - Questionnairo - Taux de répo	es retournés	132 45 34,1 %		
I Questions fe	rmées			
2. Statut	Chercheur Doctorants Postdoctorants Assistants Pas de rép.	16 13 10 5 1		
Institut	ISREC 24 IB 13 IL 7 Pas de rép.	Taux de répo	nse	31,6 % 37,1 % 36,8 %
3.1. Suivre l'de la rec		S P J	34 11 0	
3.2. Travail, bibliogra		S P J	21 19 5	
4.1. Consultat périodiqu		S P J Pas de rép.	39 5 1 1	
4.2. Consultat livres	ion des	S p J Pas de rép.	3 38 3 1	
- Satisfaction		O N Pas de rép.	19 21 5	
4.3. Prêt		S P J Pas de rép.	1 28 14 2	

- Satisfaction	O N Pas de rép.	12 16 17
5.1. Consultation du fichier à la bibliothèque	O N I Pas de rép.	32 3 7 1
5.2. Consultation du fichier au bureau	O N I	17 7 21
5.3. consultation du fichier du Réseau romand	O N T	34 4 7

II Questions ouvertes

36 (80 %) personnes ont répondu à au moins une des questions ouvertes.

- 3.3. Autres motifs de visite de la bibliothèque :
 - Réfléchir (2x);
 - Ecrire ;
 - Préparer des cours.
- 4.2 Raisons de l'insatisfaction du classement des ouvrages :
 - Difficulté de trouver les livres (7x);
 - Mauvaise signalisation (5x);

 - Mauvais classement (4x);Classement obscur, incompréhensible (3x);
 - Dispersion des volumes d'une même collection ;
 - Une cote ne désigne pas un seul ouvrage.
- 4.3. Raisons de l'insatisfaction du prêt :
 - Trop court ;
 - Le lecteur ne peut savoir tout seul si un livre absent est emprunté ou non.

4.4. Raisons d'insatisfaction du fichier :

- Difficile à utiliser, obscur (8x);
- Insuffisant (2x);
- Inadéquation entre le sujet ou les notions recherchées et les rubriques d'accès.

5.4. Autres souhaits d'informatisation :

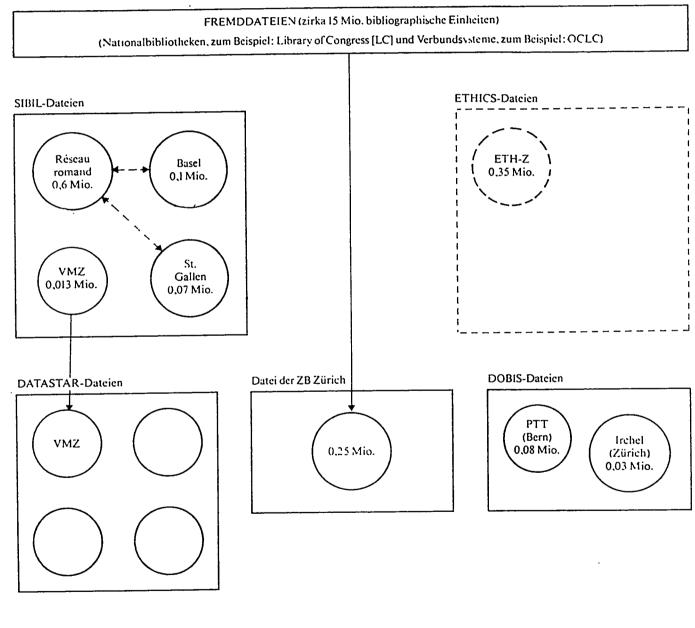
- L'informatisation est intéressante pour autant que le fichier est de qualité ;
- Consultation de CD-ROM ;
- Possibilité d'interroger le catalogue du réseau ETHICS et celui de la bibliothèque de l'O.M.S. à Genève.

6. Autres suggestions, remarques :

- L'informatisation est inutile (!);
- Améliorer les présentations des nouveautés (livres, périodiques), les signalisations ;
- Coordination des périodiques avec la Bibliothèque de la faculté de médecine ;
 Prévoir que les futurs ordinateurs ne troublent pas le
- calme de la salle de lecture ;
- Bon choix de périodiques.

Schema der automatisierten Katalogdateien und der Datenübernahme in der Schweiz

Situation Sommer 1985



Dateien von MIDONAS und RESOLINA

Bibliotheken der Bundesverwaltung

0.18 Mio.

Industriebibliotheken

Internationale Organisationen

(DOBIS, ISIS, Minisis, Urica, usw.)

BASEL

OEFFENTLICHE BIBLIOTHEK DER UNIVERSITAET BASEL HEDIZINISCHE BIBLIOTHEK

UNIVERSITAET: INSTITUT FUER RECHTSWISSENSCHAFT THEOLOGISCHES SEMINAR

BIBLIOTHEK DES WIRTSCHAFTSWISSEN-SCHAFTLICHEN ZENTRUMS DER UNIVERSITAET

SCHWEIZERISCHES TROPENINSTITUT SCHULPSYCHOLOGISCHER DIENST BASEL-STADT

SANKT GALLEN

KANTONALE VERWALTUNGSBIBLIOTHEK KANTONSBIBLIOTHEK "VADIANA" BIBLIOTHEKSOIENST KANTONSSPITAL KANTONSGERICHT / BIBLIOTHEK JUSTIZ- UND POLIZEI DEPARTEMENT / BIBLIDTHEK TEXTILMUSEUM / BIBLIOTHEK STAATSARCHIV SG (AMTSORUCKSCHRIFTEN)

RAPPERSVIL

INTERKANTONALES TECHNIKUM / BIBLIOTHEK

VADUZ

LIECHTENSTEINISCHE LANDESBIBLIOTHEK LIECHTENSTEINISCHES LANDESARCHIV LIECHTENSTEINISCHES LANDGERICHT HISTORISCHER VEREIN LIECHTENSTEIN

BERN / BNS-SLB

BIBLIOTHEQUE NATIONALE SUISSE = SCHMETZERTSCHES LANDESBIBLIOTHEK: Répertoire des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses (RP 7) . Verzeichnis ausländischer Zeitschriften und Serien in schweizerischen Bibliotheken (YZ 7)

LA CHAUX-DE-FONOS

BIBLIOTHEQUE OF LA VILLE: Bibliographie neuchateloise

MEUCHATEL

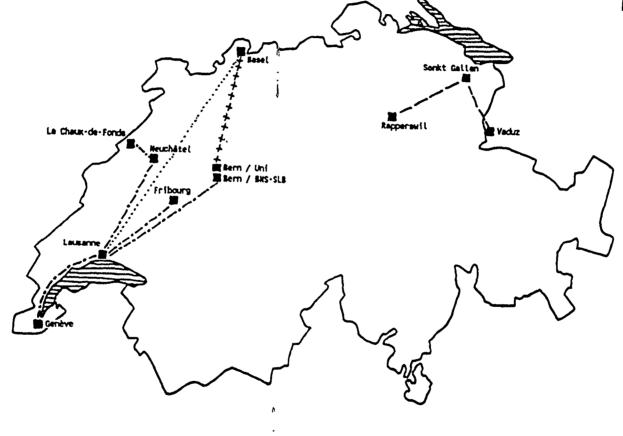
UNIVERSITE: SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES DROIT

THEOLOGIE LETTRES

BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT D'ETHNOLOGIE

ET DU MUSEE D'ETHNOGRAPHIE

BIBLIOTHEQUE DES PASTEURS



GENEVE

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE MUSEE VOLTAIRE BIBLIOTHEQUE D'ART ET D'ARCHEOLOGIE MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE MUSEE D'ETHNOGRAPHIE CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES

UNIVERSITE: SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES DROIT

LETTRES

SCIENCES (chimie, biochimie, biologie, physique, maths, enthropologie) PSYCHOLOGIE / SCIENCES DE L'EDUCATION

MEDECINE - CHU ECOLE DE TRADUCTION ET D'INTERPRETATION ARCHIVES JEAN PLAGET

DEPOT DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITATRES ARCHIVES D'ETAT

PALAIS DE JUSTICE TRIBLEMAL ADMINISTRATIF

INSTITUT D'ETUDES SOCIALES ET ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES

LAUSANNE

BIBLIOTHEQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE / DORIGNY: BIBLIOTHEQUE CENTRALE

BIBLIOTHEQUE DE ORDIT ET SCIENCES ECONOMIQUES BIBLIOTHEQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE / RIPONNE: BIBLIOTHEQUE DE LA RIPONNE BIBLIOTHEQUE DES CEDRES

UNIVERSITE FACULTE DE MEDECINE - CHUY FACULTE DES SCIENCES

ARCHIVES DE LA VILLE INSTITUT DES HAUTES ETUDES EN ADMINISTRATION PUBLIQUE INSTITUT SUISSE DE DROIT COMPARE

ERIBOURG

BIBLIOTHEQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE: CENTRALE

UNIVERSITE: LETTRES

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES THEOLOGIE DROIT

SCIENCES SOCIETE DE LECTURE

SIBIL / REBUS EN SUISSE Fig. 11 SIBIL / REBUS IN DER SCHWEIZ:

- Réseau romand

******* * * * * * * * * * * * * * * *

- Réseau balois / Basler Bibliotheksnetz

Réseau seint-gallois / Sankt Galler Bibliotheksnetz

 interconnexion Réseau romand - Réseau bălois Verbindung zwischen den Réseau romand und dem Basler Bibliotheksnetz

ANNEXE

Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer Bibliothèque ch. des Boveresses 155 CH-1066 Epalinges s/Lausanne

CAHIER DES CHARGES POUR L'INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ISREC.

1. INTRODUCTION.

1.1. La bibliothèque de l'ISREC.

L'ISREC est une fondation de droit privé placée sous l'égide de la Confédération. Son activité est la recherche fondamentale sur le cancer d'un point de vue expérimental. Elle partage ses locaux avec l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer et l'Institut de biochimie de l'Université de Lausanne. En tout, plus de 100 chercheurs travaillent à Epalinges.

L'ISREC dispose d'une petite bibliothèque scientifique très spécialisée destinée à ses chercheurs. Elle comporte environ 2500 ouvrages (+ 100/an) et 200 périodiques. Elle emploie actuellement deux personnes à plein temps.

L'Institut de biochimie dispose également d'une bibliothèque comprenant environ 1500 ouvrages. Elle emploie actuellement une personne à temps partiel.

Les deux bibliothèques sont gérées de manière traditionnelle au moyen de fichiers manuels.

1.2. Orientations générales

1.2.1. Principes

Le présent cahier des charges ne concerne que le logiciel de gestion de bibliothèque, à l'exclusion du matériel sur lequel il sera installé. Ce dernier sera pris en charge par l'ISREC.

1.2.1. Objectifs de l'informatisation

La fonction essentielle à informatiser est le catalogage des ouvrages des deux bibliothèques de l'ISREC et de l'Institut de biochimie.

Les fonds documentaires des deux bibliothèques resteront physiquement distincts, mais seront gérés par le même logiciel dans un fichier commun.

Corrélativement, le personnel et les utilisateurs auront la possibilité d'effectuer des recherches sur le fichier informatisé.

1.2.2. Contraintes de type informatique.

L'ISREC possède une vingtaine de PC reliés par un réseau local et ayant accès à 2 PC serveurs. De préférence le logiciel de la bibliothèque sera installé sur un PC intégré à ce réseau local.

1.2.3. Variantes

THE PROPERTY CONTRACTOR OF THE PROPERTY CO.

Deux variantes sont envisagées :

- 1.2.3.1. Variante minimale.
- 2 postes de travail ; 2 postes de consultation pour les lecteurs, à la bibliothèque de l'ISREC et à la bibliothèque de la biochimie.
- 1.2.3.2. Variante maximale.
- 2 postes de travail ; 20 postes de consultation, offrant la possibilité aux usagers de consulter le fichier de la bibliothèque depuis leur bureau ou laboratoire.

2. INFORMATIONS GENERALES SUR LE FOURNISSEUR ET LE LOGICIEL

Veuillez nous donner les informations concernant les points suivants :

2.1.Société

- Nom-
- Adresse.
- Représentation(s) en Suisse.

2.2. Logiciel

- Nom du logiciel.
- Système(s) d'exploitation, matériel..
- Langage source utilisé.
- Date de la première version.
- Date de la dernière version.
- Fonctions ou modules disponibles.
- Développements prévus.
- Installations opérationnelles en Suisse et à l'étranger.

3. DESCRIPTION DU LOGICIEL SOUHAITE POUR LA BIBLIOTHEQUE DE L'ISREC.

3.1. Fonctions

Les fonctions obligatoires sont le catalogage, la recherche et l'édition de listes.

Les écrans de dialogue seront rédigés en français et/ou anglais <facultatif : allemand>.

3.2. Catalogage

3.2.1. Champs

Le *catalogage* (saisie) se fera selon les normes ISBD. A ces données on ajoutera l'indexation matière et les données de gestion locale.

La structure des données minimale de la base sera la suivante :

3.2.1.1 Description bibliographique

- AUTEUR (éditeurs intellectuels, collectivitésauteurs). Champ répétable.
- TITRE. Champ répétable.
- EDITION.
- MAISON EDITION. Champ répétable.
- LIEU EDITION. Champ répétable.
- DATE PUBLICATION.
- COLLATION.
- TITRE COLLECTION. Champ répétable.
- AUTEUR COLLECTION (ou éditeurs intellectuels). Champ répétable.
- NOTES.
- ISBN.
- ISSN.

3.2.1.2. Indexation matière. :

- DESCRIPTEUR. Champ répétable.

3.2.1.3. Champs de gestion :

- N° NOTICE.
- N° ENTREE. Champ répétable (Possibilité d'avoir plusieurs exemplaires d'un même ouvrage).
- COTE (indice de classification NLM et trois premières lettres de l'auteur ou du titre).
- DEPOT (localisation de l'exemplaire).
- DATE SAISIE.
- TYPE DOCUMENT. (Monographie, périodique, etc.)

3.2.2. Mode de saisie

- Mode de saisie ligne à ligne ou pleine page.
- Corrections possibles de chaque notice.

3.3. Recherche.

3.3.1. Recherche à accès séquentiel.

Possible sur tous les champs.

3.3.2. Recherche au moyen d'index.

Les **index** créés sur certains **champ**s sont définis de la manière suivante :

Index	Champs
AUTEURS	AUTEUR AUTEUR COLLECTION
DESCRIPTEURS	DESCRIPTEUR
MOTS DU TITRE *	TITRE TITRE COLLECTION
COTES	COTE
N° ENTREE	N° ENTREE

2.3.3. Méthode de recherche.

- Recherche simple.
- Combinée au moyen des opérateurs booléens.
- Troncature.

3.4. Edition.

- Listes imprimées des notices selon des critères si possible paramétrables par l'utilisateur lui-même.
- Edition de **fich**es **imprimées** selon les normes **ISB**D de présentation et de format.
- Exportation de notices en vue d'une récupération par un traitement de texte (fichier ASCII par ex.).

< Fonction facultative :</pre>

Possibilité de récupérer des notices sur un traitement de textes (Précisez le(s)quel(s)). >

^{*} Chaque mot significatif des champs TITRE ou TITRE COLLECTION sera indexé.

3.5. Volume.

- Volume initial du fichier de base : 4000 notices.
- Accroissement prévu : 150 notices/an.
- Place mémoire : Veuillez indiquer la place mémoire disque approximative pour 4000 notices de 500 caractères chacune, y compris les index définis ci-dessus.

3.6. Gestion des fichiers.

- Précisez le mode de mise-à-jour du fichier des ouvrages.
- Précisez le mode de mise-à-jour des index.

3.7. Sécurité.

Deux niveaux d'accessibilité des fonctions du logiciel sont nécessaires :

- Accès à la recherche seule.
- Accès à toutes les fonctions du logiciel protégé par un mot de passe.

3.8. Sauvegarde (back-up).

- Sauvegarde des programmes.
- Sauvegarde des fichiers de données (notices, index).

4. PARTIE TECHNICO-COMMERCIALE.

4.1. Avant la livraison.

4.1.1. Installation du logiciel.

Le logiciel sera installé sur un PC équipé d'un disque dur et d'un système d'exploitation MS-DOS compatible réseau (compatible NETBIOS et cartes réseaux Ungermann-Bass). Les accès simultanés aux fichiers seront les suivants:

- 4.1.1.1. Variante minimale.
- 4 utilisateurs, 2 accès simultanés.
- 4.1.1.2. Variante maximale.
- 22 utilisateurs, 6 accès simultanés.



4.1.2. Démonstration.

Une démonstration et un essai du logiciel sont demandés dans l'environnement informatique de l'ISREC.

4.1.3. Livraison.

Veuillez indiquer les conditions et les délais de livraison.

4.1.4. Prix du logiciel.

Veuillez indiquer:

- le prix du logiciel pour la variante minimale ;
- le prix du logiciel pour la variante maximale.

4.2. Après la livraison.

4.2.1. Garantie.

Précisez la nature de la garantie sur le logiciel.

4.2.2. Maintenance.

Précisez la nature et les conditions de la maintenance (par téléphone, sur place, nouvelles versions du logiciel, prix annuel).

4.2.3. Formation des utilisateurs.

Précisez la nature et les conditions de formation au logiciel (lieux, durée, prix).

4.2.4. Documentation et mode d'emploi.

Précisez la nature de la documentation, son prix et la(les) langue(s) disponible(s).

* 9 5 7 5 6 3 4 *